

## **Cortébert**

### **Informations du Conseil municipal**

#### **Bonne année**

Le Conseil municipal a repris ses travaux le lundi 9 janvier après les fêtes. C'est l'occasion de souhaiter une très bonne année 2023 à toute la population au nom des autorités communales. Que ce soit pour les projets privés, professionnels ou associatifs par exemple, l'exécutif souhaite plein succès à Cortébert et à sa population.

#### **Nouvelle législature**

A l'occasion de ce début de législature, le Conseil municipal a pris les décisions habituelles d'organisation. Tout d'abord, il a été décidé de tenir en principe les séances ordinaires du Conseil municipal le lundi soir, au lieu du mardi jusqu'ici. Par ailleurs, la vice-mairie a été attribuée pour un an à Nicolas Bürgi. La répartition des dicastères quant à elle a été laissée à l'identique de celle de la période précédente. En effet, le Conseil municipal n'a pas connu de changement de personne et tous les membres se sentent à l'aise avec leurs domaines respectifs. Les commissions et délégations ont aussi été reconduites, sous réserve de la disponibilité des personnes sortantes qui seront consultées à cet effet. Seule la commission d'école se trouve dans une nouvelle composition suite à l'élection libre de novembre dernier. Le Conseil municipal se réjouit de pouvoir continuer le travail avec toutes les personnes qui contribuent à la bonne marche de la commune et leur souhaite d'ores et déjà beaucoup de plaisir dans l'exercice de leur fonction.

#### **Comité de la Crèche**

Eva Bühler a annoncé son retrait du comité de la crèche. La Municipalité n'ayant pas de tâche particulière envers la crèche, une présence automatique d'une personne du Conseil municipal n'est pas considérée comme nécessaire. Le Conseil municipal observe que le comité gère les affaires de la Crèche de manière optimale et souhaite plein succès à l'avenir aussi à la structure.

#### **Eau potable**

Les prélèvements d'eau potable effectués le 5 décembre dernier et analysés par le laboratoire ont été reconnus pleinement conformes à la législation.

#### **Don**

Un don de 100 francs a été attribué à Andra Costa, auteur domicilié au village, pour son nouvel ouvrage qui paraîtra prochainement et intitulé « La principessa dei lupi »

#### **Représentation**

Manfred Bühler se rendra le 24 janvier à une présentation par la Chambre d'économie publique au sujet de la marque Grand Chasseral.

#### ***Encadré séparé :***

#### **Merci aux époux Scheidegger !**

Le temps de la retraite est venu à la fin de l'année 2022 pour les époux Scheidegger. Margaretha était entrée au service de la commune le 1<sup>er</sup> avril 2013 et s'occupait principalement de travaux de conciergerie. Paul quant à lui était entré en service le 1<sup>er</sup> avril 2008 et travaillait à la fois en extérieur pour la voirie et le réseau d'eau, et aussi dans l'entretien des bâtiments. La collaboration agréable et la fiabilité sans faille de Paul et Margaretha ont été très appréciés au cours de ces nombreuses années de collaboration. Le Conseil municipal a pu partager un moment de convivialité avec les époux Scheidegger lors de sa dernière séance avant Noël et leur a remis une attention en signe de reconnaissance. Les meilleurs vœux de l'exécutif les accompagnent pour leur retraite bien méritée !



Photo : Pour Paul et Margaretha Scheidegger, l'heure de la retraite a sonné